Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 10 (1964)

Heft: 3

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE DE PRESSE... REVUE DE PRESSE..

UNE CONFERENCE DU PROFESSEUR DE SALIS

Le professeur Jean de Salis, qui fut connu et apprécié dans de nombreux pays pendant la dernière guerre en qualité de chroniqueur radiophonique suisse, a évoqué ses souvenirs dans une conférence qu'il a donnée à Zurich devant la section locale de la Nouvelle Société helvétique.

La tâche qui lui avait été confiée était périlleuse, il ne pouvait être présent sur les champs de bataille, il ne pouvait être témoin des grands hommes d'Etat, quand ils prenaient des décisions capitales. Il devait éviter toute forme de propagande en faveur d'un pays. Il devait faire preuve de retenue. Mais il se refusait à trop simplifier. Son tempérament scientifique devait s'accorder avec la prudence politique. La meilleure solution, ce fut l'analyse objective des faits.

Quand le conseiller fédéral Pilet-Golaz succéda à M. Motta à la tête du Département politique, il chargea M. de Salis de faire chaque vendredi une chronique radiophonique en langue allemande. Il n'y avait pas de directives particulières: on lui demandait tout simplement de parler comme il écrivait, en tant qu'historien. M. de Salis n'était responsable que vis-à-vis de la Société suisse de radiodiffusion. Au début, ses manuscrits firent l'objet de quelques coupures, par la suite ils ne furent plus modifiés.

Dernière minute - PARIS

SOCIETE MUTUALISTE SUISSE

(Anc^t Sté Suisse de Secours mutuels) (Fondée en 1849)

ASSEMBLEE GENERALE DU 4 AVRIL 1964

Les sociétaires, participants et honoraires, sont invités à assister à l'assemblée générale dans la salle du Cercle Commercial Suisse, à 16 h 30, afin d'approuver les comptes de l'exercice 1963. Les prestations payées se sont élevées à fr. 75.007 contre fr. 61.023 en 1962. Rappelons qu'elles représentent les

Pour se procurer ses informations, le professeur de Salis devait se débrouiller. Le service de renseignements de l'armée ne lui a fourni aucune indication, pendant toute la durée de la guerre. Mais, on lui a aussi caché jusqu'au bout les démarches de la légation d'Allemagne à Berne qui demandait la suppression de ses chroniques.

Dans son cabinet de travail, il pouvait suivre la « guerre des ondes ». Il s'agissait de déceler la vérité à travers les multiples communiqués des services étrangers, les émissions de propagande et les directives des postes secrets. D'autre part, M. de Salis puisait de précieux renseignements dans la presse suisse. Il y eut aussi des informateurs valables à Zurich, parmi un groupe de personnalités comprenant quelques émigrés qui savaient donner une appréciation objective de la situation.

Les émissions du professeur de Salis furent souvent critiquées. Comme plusieurs journaux suisses, il fut mis sur la liste noire. Il reçut des lettres de menace. C'est que sa mission n'était pas sans risque. Mais M. de Salis ne regrette qu'une chose: c'est que des hommes et des femmes aient perdu la vie à cause de lui, soit pour avoir été surpris en écoutant clandestinement ses émissions, soit pour avoir péri lors de bombardements, ayant négligé de se mettre en sécurité quand l'alarme survenait pendant une des chroniques du vendredi.

prestations statutaires pour maladie, chirurgie, soins dentaires, hospitalisation, cures, séjour en maison de repos, allocations pour funérailles. En outre, la Caisse de Bienfaisance, grâce aux fidèles membres honoraires, a pu accorder des secours pour fr. 2.328 contre fr. 1.786 l'année précédente. Les frais de gestion sont restés pratiquement au même niveau, mais en raison de l'augmentation des prestations et de l'adhésion à une Caisse d'Assurance-Décès, les sociétaires seront appelés à voter une modification des cotisations.

Renseignements à la permanence : 8, cour des Petites-Ecuries, 10°.

l'Afrique, le Proche-Orient, l'Extrême-Orient l'Amérique du Sud

Le Convair 990 CORONADO
Le jet le plus moderne du monde

SVISSAIR

PARIS, LYON, NICE et tous agents IATA de voyages et de fret

REDACTION: SILVAGNI-SCHENK, 17 bis, quai Voltaire. — GERANT: F. LAMPART

SIEGE SOCIAL: 10, rue des Messageries, Paris, Xs. C.C.P. Messager Suisse de France 12.273-27. — Prix de l'abonnement: F 10

IMPRIMEUR: I.F.Q.A.-Cahors, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 40.139. — Dépôt légal: I-1964. — No 102/1964

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal

Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17 bis, quai Voltaire, Paris, 7°